Formation, information, journées

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Tätigkeitsbericht / Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege = Rapport des activités / Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage**

Band (Jahr): **- (1980)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

7. Formation, information, journées

7.1. Protection de la nature et du paysage dans la commune

Pour des raisons financières, la Fondation n'a pas été en mesure d'organiser en 1980 des journées d'études destinées à tous ceux - autorités et professionels - qui ont une responsabilité dans la gestion de notre territoire.
C'est pourquoi la Fondation est reconnaissante à l'Association suisse pour l'aménagement du plan national (ASPAN) et à la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) d'avoir organisé divers cours sur le thème: "Protection de la nature et du paysage dans la commune." Divers cas et réalisations concrètes et quelques situations caractéristiques furent analysées et présentées. La Fondation a étroitement collaboré à l'organisation et à la présentation de ces cours qui se déroulèrent à Spiez, Schaffhouse et Morat en présence d'une centaine d'urbanistes, architectes, paysagistes ainsi que de nombreux représentants d'autorités communales.

7.2. Rives des lacs et rivières

Cette année, la Fédération internationale des architectes paysagistes a tenu son congrès mondial sur le thème: "préservation et développement des paysages naturels et cultivés dans les régions fluviales et lacustres." Placé sous le patronage du conseiller fédéral K. Furgler, du maire de la ville de Berne W. Bircher et du directeur des parcs et jardins de cette ville W. Liechti, ce congrès, préparé par l'Association suisse des architectes paysagistes, s'est déroulé à Berne durant cinq jours. Deux cents participants représentant 48 pays étaient présents.
La Fondation n'a pas seulement participé à ce congrès mais a collaboré activement à la préparation du programme des excursions et Hans Weiss a donné une conférence sur "Les menaces qui pèsent actuellement sur les eaux naturelles des Alpes."
On peut se demander si de tels congrès peuvent servir à résoudre le problème urgent de la sauvegarde des rives?
Il apparaît de plus en plus que toute action de sauvegarde du paysage entreprise dans l'intérêt de tous doit être portée par la plus grande partie de la population: le travail d'information est donc fondamental. Or en Suisse la presse écrite et parlée ainsi que la télévision ont donnée de larges échos de ce congrès, contribuant à la formation d'une "conscience du paysage" autant chez nos politiques qu'au niveau du simple citoyen. En ce sens, ce congrès n'aura pas été inutile.
Il convient ici d'honorer la mémoire de M.W. Liechti, président de ce congrès, décédé tragiquement peu après. Des générations lui seront reconnaissantes des zones vertes qu'il a créées en ville de Berne et sur les bords de l'Aar.

7.3. Les dix ans de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage - journée du Jubilé, Aarau

Le 1er juillet 1980, il y a eu dix ans que la Fondation fut créée à Berne par les organisations fondatrices en présence du président de la Confédération d'alors, H.P. Tschudi, et de l'ancien conseiller fédéral F.T. Wahlen.
Dix ans sont peu, comparés à l'âge d'autres institutions. Mais rendre des comptes au bout d'une décennie déjà n'est ni prématuré ni déplacé, comme le disait le conseiller fédéral Hans Hürlimann dans son allocution prononcée à Aarau, car la protection et l'entretien du paysage sont des tâches urgentes qui ne souffrent aucun retard. Le président du Département fédéral de l'intérieur a montré, à la lumière d'un problème actuel - le droit de recours - la signification et la nécessité de telles organisations de protection de la nature et du paysage. Pour faire un usage efficace de cet instrument et le préserver, il faut savoir faire preuve, toujours selon le Conseiller fédéral Hürlimann, "d'une grande compétence, mais aussi de beaucoup de discernement politique et d'un sens poussé des responsabilités en matière économique". L'orateur a reconnu par ailleurs que la Fondation connaît les règles du jeu et qu'elle a fait un usage conséquent et modéré des possibilités juridiques qui lui sont ouvertes. Le droit de recours est, selon lui, un complément nécessaire du droit des organisations dans le cadre du droit matériel de la protection du paysage de notre pays. Le discours du conseiller fédéral Hürlimann fut suivi d'une allocution du président de la Fondation H. Wolfer, dans laquelle il souligna que les atteintes au paysage sont irréversibles et qu'elles n'ont pas de prix. Après un message de bienvenue du président du Conseil d'Etat Jürg Ursprung, le directeur H. Weiss brossa un tableau d'ensemble de l'activité de la Fondation depuis ses débuts et B. Lieberherr fit un exposé sur le thème "Le dialogue avec les communes". Le vice-président nouvellement élu de la Fondation, le conseiller national Willy Loretan, se chargea de l'allocution de clôture.
Les fêtes d'anniversaire eurent lieu dans la salle du Grand conseil d'Aarau que la Chancellerie d'Etat avait mise à notre disposition. La matinée fut consacrée à une excursion en bateau sur le lac de Hallwil, conduite par les offices argoviens d'aménagement du territoire et de protection de la nature. Nous remercions les autorités du canton d'Argovie de leur aide qui nous permit de fêter dignement notre Jubilé.

7.4. Services de presse

Les services de presse de cette année furent consacrés aux thèmes suivants:
- Le tourisme suisse est-il exagéré? (No 34)
- Grün 80: prospective ou retrospective sur notre paysage? (No 35)
- Lex Furgler, plus ça change, plus c'est la même chose! (No 36a)